

Vivre à Viriat

Dossier / Enfance :

**La Cité des Enfants
un lieu d'éveil et de partage** p. 5

Magazine municipal de la commune de Viriat / octobre 2025 / N°

124



Jeunesse & Education

L'heure de la rentrée
a sonné

p. 4

Travaux & Urbanisme

Point sur les travaux
et les commerces

p. 10-11

Vie de la commune

Ca bouge dans le
village

p. 12



Balade gourmande

Le **samedi 2 août**, 310 marcheurs ont pris part à la **Balade Gourmande** organisée par le Comité des Fêtes. Sur un parcours balisé de 11 km, apéritif, plat et dessert ont été servis tout au long du trajet. La soirée semi-nocturne s'est achevée par une animation musicale conviviale.



Le **6 septembre**, plus de **30 associations** se sont réunies pour le Forum des Associations. Les Viriatistes ont pu découvrir de nouvelles associations et une multitude d'activités : sports, culture, solidarité... De quoi trouver son bonheur pour l'année !



Une soirée aux mille éclats



Dimanche 3 août, la fête dite du **14 juillet** a rassemblé habitants et visiteurs.

La soirée, alliant musique, gourmandises et ambiance festive sur la place de la Salle des Fêtes avec Overcom, Tribute to Téléphone et Bress'Band organisée par l'Harmonie, s'est poursuivie par une retraite aux flambeaux dans le centre-village avant le feu d'artifice sonorisé offert par la mairie.



Jumelage jeunes

Du **7 au 11 juillet**, 12 jeunes italiens de 13 à 15 ans ont été accueillis à Viriat dans le cadre du jumelage avec Sorbolo-Mezzani. Une belle semaine pour renforcer les liens entre nos villages, créer des amitiés et découvrir nos cultures !

Accueil des nouveaux habitants

Le **6 septembre**, en parallèle du forum des associations, la commune a accueilli vingt nouveaux habitants. Le maire a présenté Viriat, ses particularités et le projet de nouvelle mairie en 2026, avant d'inviter chacun à découvrir les 32 associations locales lors du forum.

Le mot du Maire

Certaines décisions municipales sont plus difficiles à prendre que d'autres. Celle que j'ai prise le 21 Mai dernier fait pleinement partie de cette catégorie. En pleine responsabilité, j'ai décidé de signer un arrêté de péril imminent entraînant la fermeture immédiate et l'arrêt d'activité sans préavis de deux commerces implantés au cœur de notre village, le salon J'imagine Coiffure et la boulangerie Sina. Le rapport d'expertise en ma possession, établi à la suite de l'intervention d'un expert missionné par l'un des propriétaires des murs, concluait hélas sans ambiguïté, que le mur mitoyen séparant les deux établissements présentait des signes inquiétants de fragilité. En conséquence, l'ensemble pouvait s'effondrer d'un moment à l'autre. Pas de tergiversation possible, la sécurité des personnes n'étant pas assurée, j'ai signé cet arrêté.

J'ai signé en ayant bien conscience des impacts moraux et financiers qu'une telle décision pouvait avoir sur les commerçants concernés. Passé le choc, il a fallu aller de l'avant. Les assurances et les experts des différentes parties ont pris le relai. L'origine du sinistre est aujourd'hui connue. Il s'agit d'un dégât des eaux d'ordre privé. Après les premières mesures prises à titre conservatoire, il reste maintenant à trouver les bonnes solutions techniques et juridiques pour espérer une prochaine réouverture. Dans l'attente, les relations sont constantes entre la municipalité et les propriétaires et/ou exploitants pour les accompagner et surtout leur témoigner du soutien de toute l'équipe municipale et des services de la mairie. Un soutien qui a également été largement exprimé par la population, ce qui a certainement réchauffé le cœur des commerçants touchés. Un soutien qui néanmoins doit s'élargir à l'ensemble des commerces du centre village. Moins de magasins ouverts, c'est moins d'attractivité et donc un risque de perte d'activité. A nous, collectivement, d'inverser la tendance et de montrer par notre fréquentation et notre présence que nous portons une attention particulière à tous les commerçants de notre cœur de village.

Au début de mon édito, j'indiquais que certaines décisions pouvaient être difficiles à prendre. A contrario, d'autres s'imposent facilement et logiquement, encore faut-il qu'elles soient suivies d'effet. La décision municipale d'expulser les gens du voyage ayant envahi le Samedi 16 Août notre terrain d'honneur de football illégalement et par la force, a été immédiate. La prise d'effet de cette décision sous compétence préfectorale l'a été un peu moins ! L'arrêté d'expulsion n'a été signé que le 20 Août avec un préavis de 72 heures. Alors que la commune est en règle avec les textes en vigueur, il est anormal et révoltant que ce type d'effraction caractérisée ne soit pas durement réprimandé dès sa constatation, le jour même. Sur ce sujet comme sur beaucoup d'autres (exemple notre PLU...), il serait sans doute souhaitable de refaire un peu plus confiance aux élus locaux, de renforcer leur pouvoir d'action et d'inverser une tendance, à mon sens, beaucoup trop centralisatrice...

Bernard Perret
Maire de Viriat



Vie scolaire

Une rentrée pleine d'élan et de sourires !

Le 1^{er} septembre, la rentrée a résonné au rythme des pas pressés des enfants, ravis de retrouver leurs camarades et curieux de découvrir leur nouvelle classe. Mais cette reprise ne se résume pas à un simple retour sur les bancs de l'école : elle mobilise toute une communauté autour d'un objectif commun.

Pendant que les enseignants ouvrent les portes du savoir, les agents municipaux veillent à créer un cadre propice à l'épanouissement de chacun. Les enfants font leurs premiers pas dans la découverte grâce à l'engagement attentif des ATSEM. Les locaux, eux, sont préparés avec soin par les agents d'entretien et les services techniques. Les temps périscolaires sont animés avec énergie par l'équipe de la Cité des Enfants, et la pause déjeuner se veut à la fois agréable et équilibrée. Car la rentrée, c'est aussi celle du restaurant scolaire, où chaque repas est pensé pour allier variété, plaisir et apport nutritionnel, afin que les enfants puissent aborder l'après-midi avec entrain.



Baisse des effectifs pour la 4^e année consécutive.

604

Nombre d'élèves accueillis dans les écoles de Viriat (publique et privée) pour l'année scolaire 2025-2026.



ÉCOLE PUBLIQUE

127

élèves en maternelle répartis en 6 classes.

269

élèves en élémentaire répartis en 11 classes + 1 classe Ulis dont les 7 enfants sont inclus dans les 11 classes.



ÉCOLE PRIVÉE

78

élèves de maternelle répartis en 3 classes.

130

élèves en élémentaire répartis en 5 classes.

Nouveau

Depuis fin septembre, des enfants polyhandicapés (3 ou 4 dans un premier temps, le nombre étant susceptible d'évoluer) de l'IEM Le Coryphée sont accueillis deux demi-journées par semaine à l'école publique de Viriat. Ce dispositif, soutenu par l'Éducation nationale, l'ARS, la commune et l'école, vise à favoriser la scolarisation des enfants polyhandicapés et à renforcer les pratiques inclusives.



Le dossier

Enfance : La Cité des enfants, un lieu d'éveil et de partage

À Viriat, l'enfance est au cœur de l'action municipale. De la petite enfance au centre de loisirs, la Cité des enfants réunit des services variés et complémentaires pour accompagner chaque famille.

Les équipes éducatives, professionnelles et engagées, offrent aux tout-petits comme aux plus grands un environnement sécurisant,

stimulant et adapté à leurs besoins. Qu'il s'agisse d'activités pédagogiques, culturelles, sportives ou créatives, tout est pensé pour favoriser l'épanouissement, la curiosité et la convivialité.

Plus qu'un simple lieu d'accueil, la Cité des enfants est un espace de découverte et de grandir ensemble.

La Petite Enfance à Viriat, c'est :

Des lieux d'accueil municipaux (micro-crèche, multi-accueil, crèche familiale) et des assistantes maternelles indépendantes qui accompagnent les familles d'enfants jusqu'à 3 ans. Des professionnelles formées, qui offrent aux enfants des expériences d'éveil adaptées à leur âge. C'est également :

UN GUICHET UNIQUE, LE RELAIS PETITE ENFANCE :

La porte d'entrée pour toutes les demandes d'accueil

Le rôle du RPE :

- Orienter et accompagner les familles
- Informations sur les modes d'accueil disponibles
- Aide pour la rédaction des contrats des assistantes maternelles indépendantes
- Soutien et accompagnement pour les assistantes maternelles indépendantes

GUICHET UNIQUE

04 74 25 39 94 - petiteenfance@viriat.fr



Faire une demande
d'inscription

LA DIVERSITÉ DES SERVICES D'ACCUEIL : Un accueil individuel ou collectif selon vos besoins

Les structures municipales...

Accueils collectifs

La micro-crèche : située dans le quartier de La Neuve, elle accueille 10 enfants tout âge confondu, au quotidien, accompagnés de 4 professionnelles.

Le multi-accueil : située à la Cité des enfants, elle accueille 36 enfants par groupes d'âge, avec 11 professionnelles.

Accueils individuels

La crèche familiale : 7 assistantes maternelles agréées, salariées par la commune, accueil à domicile + activités collectives



... ou indépendantes

Les assistantes maternelles indépendantes accompagnées par le Relais Petite Enfance

DES PROJETS EN COMMUNS POUR TOUS LES LIEUX D'ACCUEIL :

- Des activités proposées aux enfants de toutes les structures comme la baby-gym, des temps d'accueil à la médiathèque et des ateliers musique
 - Des actions ponctuelles en commun (carnaval, fête de la musique)
 - Des ateliers parentalité proposés avec le soutien de la CAF
 - Un accès culturel avec des visites de musées
 - Des spectacles travaillés en partenariat avec la médiathèque et la DLP autour du concours «Graine de lecteur»
- Un projet pédagogique élaboré avec les équipes, intégrant des éléments de la pédagogie Pickler et travaillé autour de la charte d'accueil du jeune enfant.



Focus sur...

La crèche Familiale

Un service d'accueil municipal trop méconnu mais plein d'atouts !

Elle regroupe 7 assistantes maternelles agréées par le département, salariées et gérées par la commune, qui accueillent chacune 4 enfants à leur domicile. Le tout sous la responsabilité et la gestion administrative d'une directrice, Valérie Brevet-Marion.

Ses points forts :

- Allie le confort d'un **accueil privilégié à domicile et des temps de socialisation lors des temps collectifs** où des activités sont proposées à la cité des enfants (musique, gym...)
- **Tarif avantageux** : selon les revenus du foyer, la facture dépend du nombre d'heures réservées, pas de frais de repas, couches et congés supplémentaires

- **Simplicité administrative** : un contrat d'accueil établi avec la crèche familiale municipale, une facture à régler directement au trésor public : pas de responsabilité d'être parent employeur (en cas d'absence, remplacements gérés par la directrice)

- **Encadrement éducatif** : les assistantes maternelles sont formées avec les autres professionnelles du pôle petite enfance (PPE), chaque année ; le projet pédagogique est travaillé avec les autres structures du PPE.

La crèche familiale, c'est donc le compromis idéal entre un accueil privilégié à domicile et la richesse d'activités offertes par le PPE.

Crèche familiale - 79, chemin de Thévenon - 01440 Viriat
04 74 25 16 33 - crechefamiliale@viriat.fr

Une nouvelle dynamique au service des enfants

Avec sa nouvelle équipe de direction, le centre de loisirs souhaite poursuivre le développement de ses activités et renforcer le travail en partenariat. L'objectif : créer une dynamique commune pour valoriser les actions menées et offrir aux enfants un accueil toujours plus qualitatif.

Temps forts de rentrée

Fin août, deux temps forts ont réuni les équipes municipales et éducatives pour préparer la rentrée. Le mercredi 27, 35 agents municipaux (Centre de loisirs, restaurant scolaire, ATSEM) se sont retrouvés pour une journée de formation interne. Ateliers ludiques, échanges et réflexion collective ont permis de mieux se connaître, renforcer la cohésion et préparer ensemble la nouvelle organisation 2025-2026. Le 29, un accueil convivial a permis de rencontrer les enseignants et de visiter les locaux. Objectif commun : renforcer l'interconnaissance au service de la continuité éducative



De nouveaux visages !

En 2025, le centre de loisirs s'est réorganisé avec l'arrivée de trois nouveaux responsables : Lilian Daujat, directeur du service Actions éducatives et des Affaires scolaires, Marie Locht, responsable des accueils collectifs de mineurs, et Cloé Brevet, responsable adjointe. Aux côtés de quinze animateurs et d'une apprentie BPJEPS, ils accueillent les enfants de 7h à 19h (7h30 - 18h30 les mercredis et vacances), 47 semaines par an. Leur objectif : offrir aux enfants un cadre éducatif sécurisé, dynamique et convivial.



Graff !

Pendant deux jours, douze enfants de 9 à 11 ans ont participé à un atelier graffiti animé par «ZECRI. sur les murs».

Après réflexion collective, dessins et exercices à la bombe, ils ont créé une fresque colorée et originale sous le préau. Un beau projet créatif et collectif !

Témoignage...

Notre deuxième vient de quitter la crèche pour faire sa rentrée en petite section. Ces quelques années à la crèche familiale (ainsi que sa sœur avant lui) ont été très sereines et vraiment plaisantes. La «nounou» accueille l'enfant chez elle à domicile donc, au calme et en petits groupes. Il y a, en parallèle, les temps collectifs avec d'autres enfants et assistantes maternelles, autour de thématiques super (danse, musique, activités manuelles, etc). Valérie, la Directrice, gère la répartition des enfants chez les autres assistantes maternelles lorsqu'il y a des congés ; donc il est rare qu'on se retrouve «coincés». Toutes les assistantes maternelles se trouvent dans le même périmètre, elles sont tip top, arrangeantes et nous mettent en confiance, au même titre que Valérie ! Pour nous, la crèche familiale a été le parfait compromis entre l'accueil en structure collective et l'accueil chez une nounou indépendante. Nous recommandons à 100%!

Ateliers du mercredi, c'est reparti !



Après une rentrée sous le signe du sport, de la découverte sensorielle, de la créativité et de la culture, les enfants pourront de nouveau s'amuser, apprendre et partager des moments conviviaux lors des ateliers du mercredi. Un programme d'activités pédagogiques, adaptées à leur âge, proposé par le centre de loisirs, avec le concours d'intervenants extérieurs.

Nouveau programme à découvrir prochainement pour les mois de novembre et décembre.

Inscriptions :

www.mon-portail-famille.fr/acces/mairie-viriat

Infos : centredeloisirs@viriat.fr ou 04 74 25 16 48

Cité des enfants

Retour en images sur les évènements...



Pique-nique de fin d'année
au restaurant scolaire



Color party au centre de loisirs



Fête de fin d'année
au multi-accueil



Activités manuelles
à la crèche familiale



Visite au musée à la crèche familiale



Découverte des
poussins au multi-accueil

Travaux à venir...

A la suite des réaménagements déjà effectués dans l'espace petite enfance de la Cité des Enfants, la cour de la crèche « Main dans la main » va être entièrement réaménagée pour offrir aux enfants un espace extérieur plus sain, sécurisé et adapté aux fortes chaleurs. Le projet prévoit de nouveaux revêtements (gazon, liège, sable), plus d'ombre grâce à la plantation d'arbres et au déplacement des ombrières, ainsi que du mobilier favorisant motricité et jeux créatifs. Les plaques du jardin d'hiver seront également remplacées pour améliorer confort et étanchéité.

- Le saviez-vous ? -

Espaces sans tabac



Depuis le 1^{er} juillet 2025, de nouveaux espaces publics deviennent interdits au tabac afin de protéger les enfants, adolescents et l'ensemble de la population des dangers de la fumée.

Les lieux concernés incluent :

- Les parcs et jardins publics
- Les abribus et zones couvertes d'attente
- Les abords des écoles, collèges, lycées et autres lieux accueillant des mineurs
- Les abords des bibliothèques, stades et installations sportives

Cette mesure vise à protéger les jeunes, prévenir les addictions et débanaliser le tabac dans les lieux publics.

Des panneaux seront prochainement installés par la commune dans les lieux concernés par cette mesure.

Le non-respect de cette règle peut entraîner une amende de 135 € ou des poursuites judiciaires.



Avant/Après Quartier Jayr

Les travaux ont porté sur 700m d'enrobé, une chicane et 2 arrêts de bus. Des travaux plus durables grâce à un enrobé écologique à base de résine de pin.

Pour ce chantier, la commune a investi 3 000 € de plus afin d'utiliser l'enrobé Vegeroad. Le liant, composé à plus de 80 % de végétaux, affiche un bilan carbone négatif et réduit de 30 % les émissions, tout en garantissant confort et durabilité.

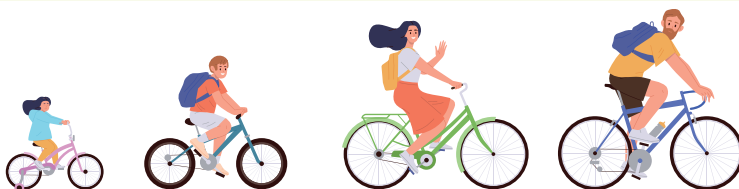
Route des Greffets : nouvel enrobé

Fin juillet, le département a procédé au renouvellement de la couche de la chaussée entre le giratoire des Greffets et le carrefour de la mairie.

Réseau d'eau potable

Le Syndicat Veyle Reyssouze Vieux Jonc a engagé d'importants travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable sur la commune de Viriat. Ils ont été réalisés à Tanvol (de juin à début octobre) et au chemin des Cadalles (jusqu'à fin octobre) par la société Cholton et sont prévus prochainement à Moulin Gallet par l'entreprise SOMEK.

Mobilités douces



Piste cyclable sur le chemin du Moulin de Riondaz



Une piste cyclable sécurisée de 1,2 km va voir le jour chemin du Moulin Riondaz. Un chantier structurant pour favoriser les mobilités douces et améliorer la sécurité des usagers.

Les travaux ont débuté mi-septembre et devraient durer environ un mois et demi. Cette future piste cyclable de 3 mètres de large, réalisée par les entreprises Eurovia et Sotrapp TP, permettra de relier en toute sécurité le carrefour des Patales au giratoire du gymnase. Le chantier, d'un montant de 670 000 € TTC, bénéficie d'un cofinancement de l'État dans le cadre du plan vélo.

Afin d'optimiser les coûts et limiter l'impact environnemental, un traitement du sol à la chaux sera appliqué. Ce procédé améliore la stabilité du terrain, réduit les besoins en matériaux et les délais d'exécution. En parallèle, des haies bocagères seront plantées le long du tracé, avec le soutien du Marathon de la biodiversité porté par Grand Bourg Agglomération.

Aménagement d'une piste piétonne

La Vigne - Lingeat - Champ Jacquet

Une nouvelle piste piétonne va être créée route de Marboz pour sécuriser et améliorer les déplacements à pied.

Une piste piétonne de 1,4 m de large et 2,2 km de long sera aménagée Route de Marboz. Les travaux, réalisés par l'entreprise Colas, ont débuté le 22 septembre et devraient durer environ 3 mois. Les anciens sentiers en cailloux seront repris et recouverts d'un enrobé. Une bande végétalisée de 1 m séparera la piste de la chaussée, lorsque cela est possible. Ce projet, d'un coût de 400 000 €, est entièrement financé par la commune.



Nouvelle mairie, le chantier continue...

Vue sur le chantier de construction de la nouvelle mairie mi septembre

Depuis la rentrée, le chantier de la nouvelle mairie poursuit son avancée au rythme prévu. Le volume du futur bâtiment est maintenant bien visible et la couverture est achevée. Les menuiseries extérieures et les verrières viennent peu à peu donner au bâtiment son allure définitive.

Charpente, toiture et panneaux photovoltaïques

Cet été, le chantier s'est concentré sur la pose de différents éléments :

- la charpente en bois lamellé-collé et les planchers,
- la couverture en tuiles
- les menuiseries extérieures
- les panneaux photovoltaïques.

Toutes les étapes du chantier sont à retrouver sur le blog dédié : <https://viriat.fr/construction-de-la-nouvelle-mairie.html>

Travaux intérieur

La prochaine étape sera l'isolation en fibre de bois, prévue d'ici la fin de l'année, garantissant confort et performance énergétique. En parallèle, les premiers travaux intérieurs progressent (cloisons, réseaux techniques).

Travaux d'été au Stade de rugby

Cet été, des travaux importants ont été réalisés au stade de rugby.

Ces travaux concernent la réfection des vestiaires suite à des problèmes d'infiltration puis l'installation d'un bungalow pour les réceptions d'après-match.

Rénovation des vestiaires du rugby

Construits en 2012, ils présentaient des infiltrations d'eau ayant endommagé les cloisons et les douches. La commune a donc entrepris la reprise complète de l'isolation, des revêtements muraux et du carrelage, sur une surface totale de 98 m².

Ces travaux, confiés à l'entreprise Bresse Bâti Confort, ont été menés du 2 juin au 4 août 2025.



Nouvelle salle de réception

La commune a également financé l'installation d'un bungalow de 54m² destiné aux réceptions d'après-match.

Jusqu'à présent, ces moments conviviaux se déroulaient sous chapiteau. Ce nouvel équipement offrira désormais aux joueurs, bénévoles et supporters de meilleures conditions d'accueil pour partager les temps festifs.

Coup de neuf

La cure fait peau neuve

Cet été, les services techniques municipaux ont engagé des travaux à la cure pour accueillir le nouveau prêtre arrivé fin août.

La salle à manger a été rénovée et la salle de bain entièrement reprise : parquet renforcé, placo, électricité et plomberie.

Bien avancés, les travaux reprendront à l'automne, une fois les espaces réorganisés pour libérer la place nécessaire.

Classée « 3 fleurs », Viriat a accueilli mi-juillet le comité régional venu évaluer le fleurissement en vue du renouvellement du label, dont la réponse est attendue à l'automne.

Chaque été, la commune organise une tournée de fleurissement des particuliers. Les plus distingués sont présentés ensuite aux classements communal et départemental. Le comité de fleurissement, très investi, assure nettoyage, entretien et conseils en appui aux équipes municipales.

La démarche s'enrichit avec le Conseil Municipal Enfants, qui plantera un verger de 10 arbres fruitiers offerts par Bourg-en-Bresse Agglomération, le 26 novembre, aux Carronniers et près de la Marpa.

“ Arrêté de péril : les commerçants témoignent ”

En mai 2025, un arrêté de péril imminent a entraîné la fermeture de la boulangerie Sina et du salon J'Imagine Coiffure. Depuis, plusieurs expertises ont confirmé l'origine des désordres et des mesures de consolidation sont en cours. La mairie suit de près le dossier et soutient les commerçants dans cette épreuve. Interview de Guillaume Sina et Julie Martin, propriétaires des 2 commerces impactés.

GUILLAUME SINA, BOULANGERIE SINA

Pouvez-vous rappeler comment tout cela a commencé ?

En août 2024, j'ai alerté mon assurance sur des problèmes au niveau des murs de la boulangerie. En décembre, un diagnostic structurel a confirmé de grosses infiltrations d'eau. Malheureusement, malgré mes démarches, rien n'a été engagé rapidement. Ce n'est qu'après l'arrêté de péril pris par la mairie en mai 2025 que les choses ont enfin bougé. Un devis vient seulement d'être signé pour une analyse du sol.

Quelles ont été les conséquences pour vous et votre équipe ?

Elles sont lourdes. Nous avons dû fermer la boulangerie et sécuriser tout le périmètre. L'assurance a indemnisé la perte d'exploitation pour juin et juillet, mais pas pour août, ce qui est très compliqué financièrement. J'ai dû procéder à des licenciements et nos apprentis se retrouvent en attente, sans pouvoir poursuivre leur formation professionnelle.

Comment vivez-vous cette situation aujourd'hui ?

C'est difficile, nous nous sentons souvent démunis car tout dépend des assurances et des expertises. Nous n'avons aucune visibilité sur la date d'éventuels travaux ou de réouverture. Cela génère beaucoup de frustration. Heureusement, nous nous sentons soutenus par les habitants, les commerçants et la mairie, qui fait régulièrement pression pour que les choses avancent.

Des solutions temporaires sont-elles envisagées ?

Notre assurance doit nous installer des bungalows, avec l'accord de la mairie qui nous aide à trouver un emplacement. La mise en place prend du temps, car il faut louer beaucoup de matériel et répondre à plusieurs contraintes techniques.

Que souhaitez-vous dire aux habitants de Viriat ?

Que nous partageons leur impatience. Nous avons envie de rouvrir et de retrouver notre clientèle dès que possible. Nous communiquons peu parce que nous n'avons pas d'informations fiables à donner, mais dès que nous aurons des dates ou des perspectives concrètes, nous les partagerons. Enfin, nous restons solidaires avec Julie Martin, de J'Imagine Coiffure, qui traverse la même épreuve.

JULIE MARTIN, J'IMAGINE COIFFURE

Comment avez-vous réagi à la fermeture de votre salon ?

Dès le lendemain, j'ai improvisé un petit salon chez moi. J'ai installé ce que je pouvais avec les moyens du bord. L'espace est réduit : je ne peux accueillir que deux clientes en même temps, avec un seul bac de lavage, alors qu'auparavant nous pouvions aller jusqu'à cinq. Mes employées, elles, sont malheureusement en chômage partiel.

Comment vivez-vous cette période ?

C'est une situation lourde à porter, même si je garde la chance d'avoir une clientèle fidèle et solidaire. Les gens continuent de venir vers nous malgré un accueil un peu différent dans ma maison. Nous essayons de rester professionnelles au maximum, cela n'est pas toujours facile de lier vie professionnelle et personnelle dans le même espace. Il est vrai que, vivant moi-même dans la commune, je croise tous les jours des gens qui, par bienveillance, me posent des questions sur la situation. N'ayant moi-même pas toutes les réponses, ce n'est pas évident !

Quelles perspectives pour la suite ?

La mairie m'a proposé de m'installer provisoirement dans l'ancien local de Dress Code. Pour que cela soit possible, il faudrait réaliser quelques aménagements, notamment une arrivée d'eau et l'installation d'espaces adaptés aux soins esthétiques. Il nous faut encore un peu de patience pour retrouver un espace de travail plus convenable.

Pour prendre RDV, vous pouvez contacter directement Julie au 07.86.09.51.28



La communication de la commune fait peau neuve !

Entre nouvelle identité visuelle et nouvelle responsable communication, une nouvelle dynamique est lancée !

Un logo modernisé

La commune modernise son logo, sa charte graphique et ses supports de communication. Une nouvelle signalétique sera également installée dans la future mairie, pour un meilleur accueil du public.

Lisibilité, accessibilité et cohérence visuelle sont au cœur de cette démarche.



Une nouvelle Responsable communication

Le 1^{er} juillet, Claire Curt a remplacé Justine Reculard au service communication.

Pour cette Viriatie de 44 ans, c'est «une opportunité, un poste avec des missions variées dans une commune que j'apprécie énormément. C'est d'autant plus stimulant de valoriser une structure et une région que j'affectionne.»



Du changement à la paroisse

En plus des travaux menés cet été à la Cure, la commune a accueilli un nouveau curé fin août. Autre changement à noter : Viriat est désormais rattaché à une nouvelle paroisse.

Bienvenue au Père Barnay :

Fin août, la commune a accueilli son nouveau prêtre, le père Olivier Barnay. Originaire d'Annecy, il a exercé son ministère dans plusieurs paroisses du département avant de rejoindre Viriat. Il a célébré sa première messe le 7 septembre.

Nouvelle paroisse :

Dans le cadre du redécoupage territorial du diocèse, le périmètre de la paroisse a été modifié. Il est désormais constitué des paroisses de Viriat, St Etienne du Bois et Marboz



Monseigneur Pascal Roland et Père Olivier Barnay lors de la 1^{ère} messe à Viriat
© Jean-Jacque Zarb

Prévention des risques

La plupart des communes de l'Ain sont exposées à des risques majeurs, naturels ou technologiques. Viriat est exposée à deux risques : inondation de la Reyssouze et risque technologique lié à TOTAL.

Un risque majeur correspond à un événement dont les effets peuvent causer des dommages importants aux personnes et aux biens.

La prévention et l'information sont essentielles pour réduire ces impacts.

Des Plans de Prévention des Risques Naturels (PPRN) sont élaborés par le préfet, en concertation avec la commune, et sont annexés au Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Ces documents définissent les zones à risque et les règles à respecter pour les constructions et l'aménagement du territoire.

Ils sont disponibles et consultables en mairie et sur le site de la préfecture.

Pour faire face à ces risques, la Commune a élaboré un Plan Communal de Sauvegarde, dont la pertinence des mesures a d'ailleurs été testée lors d'un exercice organisé par les services de la Préfecture en décembre 2024.





Reprise sportive

À Viriat, la rentrée n'est pas seulement scolaire : elle est aussi sportive ! Chaque année, les clubs locaux redémarrent leurs saisons avec enthousiasme et ambition. Qu'il s'agisse de basket, de football ou de nombreux autres sports individuels ou collectifs, nos associations portent haut les couleurs de la commune, certaines équipes évoluant même à des niveaux régionaux et fédéraux remarquables.

Basket Club Viriat

Les féminines confirment leur belle dynamique avec une équipe senior en niveau Prénationale, niveau qui conduira nos joueuses jusqu'en Alsace... L'entraîneur Maxime Vasselin, de retour après une expérience en Nationale 3, souligne : « Nous avons un groupe jeune et motivé, prêt à relever les défis de la saison. » Chez les garçons, l'équipe senior en Régionale 3 vise la montée en R2. Comme le rappelle Anthony Mignot, entraîneur : « Notre qualification en poule haute est une très bonne chose pour l'avenir du groupe. »

plusieurs saisons. Le club met aussi l'accent sur la formation et l'esprit collectif, deux valeurs fortes qui rassemblent joueurs, éducateurs et supporters.

Rugby Club Viriat

Le RCV poursuit sa progression avec ses seniors engagés en Fédérale 3 et en Excellence B, soutenus par un effectif de 60 joueurs. Nouveauté cette saison : un trio de coprésidents assure désormais la gouvernance. Leur ambition est claire : « Développer encore le club, renforcer la convivialité et viser la régularité au plus haut niveau régional. »

Le club se distingue aussi par son dynamisme hors des terrains, en organisant des événements fédérateurs comme le tournoi de rugby à toucher des partenaires.

Club Sportif de Viriat (Football)

Le CSV continue de fédérer de nombreux licenciés, des plus jeunes aux seniors. L'équipe fanion évolue en Régional 3 – Poule E, un niveau compétitif qui illustre la qualité du travail accompli depuis

Sur tous les terrains, allez Tangos !

Ça bouge dans les commerces

A Viriat, les commerces, services et producteurs locaux se renouvellent pour mieux vous servir et vous proposer des produits de qualité.

Nouvelle énergie pour Copra - Viriat !

Depuis fin septembre, Vincent Gaud a repris la SARL Razurel.

Plombier-chauffagiste et spécialiste de la salle de bain, il assurera le dépannage, la vente d'électroménager et de pièces détachées avec la même réactivité et proximité.

Des travaux de rénovation sont actuellement en cours dans le magasin, qui **ouvrira fin novembre - début décembre sous son nouveau nom : Viriat Électro.**

À noter : le service de dépannage reste assuré sans interruption pendant toute la durée des travaux.

Epicerie ambulante «Popeye à domicile»

Envie de courses pratiques et conviviales ?

Suite à la fermeture de la supérette, la mairie a sollicité Popeye à domicile afin de maintenir un service de proximité pour les habitants, tant sur le plan alimentaire que pour les produits du quotidien.

Depuis le 2 septembre, le camion vous attend sur la place de la mairie, chaque **mardi et vendredi de 9h45 à 10h45**, avec un large choix de produits.



Les Jardins du Salençon - Du frais, du bio et du local !

Au 371 chemin de Marillat, la ferme des Jardins du Salençon d'Anne-Sophie et Baptiste Daujat propose des légumes issus du maraîchage biologique. Retrouvez-les au **marché de Bourg (mercredi matin) et à la ferme (vendredi 16h-19h).**

Charte des cérémonies

Une charte pour des cérémonies réussies

Depuis cet été, la commune s'est dotée d'une charte des cérémonies. Son objectif : veiller au bon déroulement des mariages et autres célébrations, afin que chacun puisse profiter pleinement de ces moments festifs et conviviaux.

Un nouveau véhicule pour les services techniques !

La commune de Viriat renforce son engagement écologique avec un véhicule 100 % électrique pour ses services techniques, arborant les logos de 11 entreprises locales partenaires. Une initiative alliant mobilité durable et soutien au tissu économique, inaugurée le 16 juillet à La Neuve.

Politique senior



La politique senior a été construite avec habitants et partenaires lors d'ateliers et de rencontres qui ont permis de mettre en place un projet adapté aux besoins et aux attentes de tous.

En 2026, la commune recrutera un responsable du pôle seniors pour piloter le plan d'actions, gérer la future Maison des seniors (ex mairie historique) et accompagner un groupe bénévole.

La démarche :

- Création d'un comité de pilotage pour réfléchir à l'avenir de la mairie historique, libérée en 2026.
- Organisation de visites de structures seniors (Saint-Denis-lès-Bourg et Sorbolo Mezzani).
- Recours à un assistant à maîtrise d'ouvrage (FR Consultants) pour définir une stratégie adaptée.
- Réalisation d'un diagnostic complet : état des lieux de la population, analyse des besoins à 10 ans.
- Élaboration de 3 scénarios, puis choix d'un scénario détaillé par le Conseil municipal.
- Large concertation : entretiens avec élus et partenaires, 5 réunions techniques, 4 COPIL, et 2 ateliers participatifs réunissant près de 100 personnes.

Les objectifs :

- Définir et structurer une politique senior durable (2026-2035).
- Donner une nouvelle vocation à la mairie historique : lieu de rencontre, d'activités et de services pour les seniors.
- Favoriser le bien-vieillir à Viriat : santé, autonomie, mobilité, lutte contre l'isolement.
- S'appuyer sur l'engagement bénévole et la coopération avec les acteurs locaux.
- Faire des seniors de véritables forces vives du territoire.

Actions du CCAS



Repas du CCAS 2024

Le 14 décembre prochain, le Centre Communal d'Action Sociale de Viriat (CCAS) organisera le traditionnel repas de Noël pour les seniors de 75 ans et plus. Cet événement convivial est l'occasion chaque année pour de nombreux aînés de se retrouver et de partager un moment festif. Pour ceux qui ne peuvent y assister, des colis de Noël seront distribués le vendredi 19 décembre de 13h30 à 17h30 à la salle du CCAS (salle du Jugnon).

Si au 30 octobre vous n'avez pas reçu votre invitation, contactez le service population 04 74 14 02 99 - servicepopulation@viriat.fr

Semaine Bleue !

Du 6 au 12 octobre, la commune s'est mobilisée pour la Semaine Bleue, rendez-vous national dédié aux retraités et aux personnes âgées.

Habitants, associations et partenaires se sont retrouvés autour d'un programme riche et varié : marches conviviales, ateliers, rencontres intergénérationnelles, spectacles, projections de films, repas festif et découvertes culturelles.

Au-delà des animations, cette semaine est l'occasion de rappeler que l'âge est une richesse à partager, et que le lien social se construit à tout âge.





Une année à la Médiathèque

Lieu de vie, de culture et de partage, la médiathèque a connu une année particulièrement dynamique. Fréquentation en hausse, collections enrichies, programmation culturelle variée et partenariats nombreux : autant de signes de son rôle central dans la commune.

Les adhérents

2065 inscrits actifs dont 313 nouveaux

23 600 visiteurs accueillis

Une fréquentation jeune : 44 % ont moins de 14 ans

Les ouvrages

31 000 emprunts réalisés

1 453 nouvelles acquisitions pour enrichir les collections

Un budget de 28 776 € consacré aux nouveautés (livres, jeux, vinyles, DVD, ressources numériques...)

Les animations

58 rendez-vous culturels rassemblant 1 338 participants

7 ateliers créatifs, 2 créations collaboratives, 5 formes de spectacles vivants

Des temps forts plébiscités : parade de Noël, cirque au parc, animations pour les tout-petits

Les actions et partenariats

17 partenariats locaux

Des actions hors les murs :
Bibliambule, Olympiades
culturelles, soirées jeux...

Un lieu de rencontre et
d'échanges intergénérationnels



L'équipe

Une équipe engagée : 5 salariés et 10 bénévoles

20 heures d'ouverture hebdomadaire

Des espaces conviviaux de 400 m²

En résumé, la médiathèque, c'est un lieu vivant, ouvert à tous, qui crée du lien et fait rayonner la culture au cœur de la commune

Alors n'hésitez pas à franchir ses portes, profiter des services proposés et prendre part aux animations organisées tout au long de l'année ! En 2026, l'abonnement ainsi que l'accès aux services et aux activités resteront entièrement gratuits pour tous.

Nouveautés

Nouveau service :

Il est désormais possible d'emprunter un lecteur CD-DVD

Autre nouveauté : les jeux vidéos deviennent empruntables

Un jeu Switch ou PS5 par carte abonné

Nouveaux quotas :

Pour vous épargner les dilemmes, vous pourrez maintenant emprunter 3 vinyles, 3 DVD et 3 jeux de société par carte

Nouveaux horaires :

Suppression du samedi après-midi et du jeudi soir tard au profit de créneaux plus longs et adaptés les mardis et mercredis, pour le même total horaire

- Mardi : 16h - 19h
- Mercredi : 9h - 12h | 14h - 18h
- Jeudi : 16h - 19h
- Vendredi : 9h - 12h
- Samedi : 9h - 13h

Rendez-vous en décembre !



La Fête des illuminations, organisée avec l'association des commerçants, aura lieu le **vendredi 19 décembre dès 18h**.

Commerçants et médiathèque de Viriat vous convient à un moment convivial en cœur de village avec : mise en lumière des décorations, dégustation de soupe et vin chaud. Et surtout, la grande parade déambulatoire de la compagnie Tac O Tac, « Elephantaisie », un spectacle à ne pas manquer !

Octobre

Vendredi 31

Soirée Halloween
BCV. Salle des Fêtes

Novembre

Dimanche 9

Bourse Puériculture
Tennis Club. Salle des Fêtes

Dimanche 9

Concert
Les Amis de l'Orgue. Eglise

Mardi 11

Commémoration Armistice 14-18
FNACA. Salle des Fêtes

Samedi 15

Boum des enfants
Sou des Ecoles. Laïques Salle des Fêtes

Dimanche 16

Concert
Chorale sur un air de Brassens. Salle des Fêtes

Vendredi 21

Don du Sang
Amicale des Donneurs de Sang. Salle André Chanel

Vend. 21 et Sam. 22

Vente Boudins Boulettes
Supporters RCV. Village

Dimanche 23

Sainte Cécile
Harmonie. Salle des Fêtes

Sam. 29 et Dim. 30

Pièce de Théâtre - Comédie
Les P'tits Potins. Salle des Fêtes

Décembre

Samedi 6

Sainte Barbe
Sapeurs-Pompiers. Salle des Fêtes et salle André Chanel

Dimanche 7

Concert de Noël
Association paroissiale, Eglise

Dimanche 7

Marché de Noël
Jeune Gaule, Salle des Fêtes

Mardi 9

Illuminations de Noël
APEL. Ecole Saint Joseph

Dimanche 14

Repas du CCAS
Mairie. Salle des Fêtes

Jeudi 18

Fête de Noël
Club des Retraités. Salle André Chanel

Vendredi 19

Parade lumineuse - Mairie
Animations de Noël
Associations des Commerçants.
Village

Dimanche 21

Concert de Noël
Chorale l'Adolie. Eglise

Janvier 2026

Vendredi 9

Voeux du maire
Mairie. Salle des Fêtes

Samedi 10

Concours de belote/ poule au pot
OGEC Saint Joseph. Salle des Fêtes

Dimanche 11

Vente à emporter
Chasseurs des Greffets. Parking du Troll

Vendredi 16

Galettes des rois
Retraite sportive. Salle des Baisses

Jeudi 22

Concours de belote à la vache
interclubs
Club des Retraités. Salle des Fêtes

Samedi 31 & Dimanche 1^{er}

Spectacle de théâtre
Les P'tits Potins. Salle des Fêtes

Février 2026

Dimanche 1^{er}

Vente de boudins, terrines, civiers
Chasseurs de Viriat. Espace Nature

Jeudi 5

Choucroute
Club des Retraités. Salle des Fêtes

Samedi 7

Concours de Coinche
BCV. Salle des Fêtes

Dimanche 8

Banquet des Chasseurs
Chasseurs de Viriat. Salle des Fêtes

Vendredi 13

Don du Sang
E.F.S. Salle André Chanel

Samedi 14

Tombola, belote, bal
CSV. Salle des Fêtes

Samedi 21

Revole
Classe 2005. Salle des Fêtes

**Retrouvez l'agenda
des manifestations
sur viriat.fr**

L'agenda peut être soumis
à des modifications.
Les informations sur le site
www.viriat.fr seront tenues à
jour sous réserve de transmis-
sion par les organisateurs.



ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 & 22 MARS 2026

Inscription sur les listes électorales avant le
Vendredi 6 février 2026



Tout jeune Français doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et la fin du 3^e mois suivant son anniversaire.

Comment se faire recenser ?

- en ligne sur www.service-public.fr

- en Mairie, avec une pièce d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile.

Cérémonie citoyenne

Tous les jeunes de la commune récemment devenus majeurs et inscrits sur les listes électorales vont être conviés à une cérémonie **le 15 novembre à 11h**.

À cette occasion, le Maire aura le plaisir de leur remettre leur livret citoyen ainsi que leur carte d'électeur. Ce temps d'échange permettra également de parler de citoyenneté, de droits et de devoirs, et plus particulièrement du droit de vote.



Le recensement des personnes vulnérables (personnes âgées, handicapées ou isolées) est indispensable pour une intervention efficace et ciblée des services sociaux en cas de déclenchement de tout plan d'urgence.

Le CCAS de la Commune de Viriat est chargé de recenser les personnes concernées et d'assurer la mise à jour des données afin d'assurer un suivi régulier. Ce registre nominatif est confidentiel. Il comporte des données d'identité, âge, adresse, coordonnées des personnes à prévenir en cas d'urgence. L'inscription nécessite une démarche volontaire par la personne concernée ou par un tiers.

Pour toute question concernant les élections, le recensement, les personnes vulnérables, contactez le service population :
servicepopulation@viriat.fr / 04 74 14 02 99